



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 016-21 1601455-20230315-20230205-DE



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 16/03/2023
Et
Publication ou notification du :
16/03/2023

L'an 2023, le 15 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LANDIER Sébastien, 1er Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/03/2023.

Présents :

M.LANDIER Sébastien adjoint, Mmes : CHAPT Sabine, CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, ZIELINSKI Laetitia, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Excusé : M. DEVIGE Georges, Maire empêché (procuration à LANDIER Sébastien)

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

Invité : DANEY Jean-Yves

A été nommée secrétaire : Secrétaire : CHIRON Esther

2023-02-05 – BUDGET COMMUNE 2023

Le conseil municipal,

Vu le projet du budget primitif de la commune présenté par Monsieur LANDIER Sébastien, 1er adjoint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le budget primitif 2023 de la commune arrêté comme suit :

Il s'équilibre en section fonctionnement à hauteur de 1 075 487.40 €

Il s'équilibre en section investissement à hauteur de 1 135 273.70 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/03/2023
Pour le Maire empêché
L'adjoint,
Sébastien LANDIER

